

Actualité >

Bordeaux



Ford à Blanquefort: "Ne pas baisser la garde", met en garde Rousset

Publié le 11.09.2012, 15h43

Le président PS de la région Aquitaine, Alain Rousset, a appelé mardi à "ne pas baisser la garde" pour le maintien par Ford de 1.000 emplois à Blanquefort (Gironde), estimant que si le constructeur américain "veut continuer à vendre en France", il doit y "développer sa seule usine".

"On est toujours inquiet sur Ford, je crois qu'il ne faut pas baisser la garde", a déclaré M. Rousset à la presse à Talence, dans la banlieue de Bordeaux, en commentant les assurances données vendredi dernier par le vice-président industriel de Ford pour l'Europe, Jeff Wood.

M. Wood s'était engagé, au terme d'une réunion d'un comité de pilotage à la préfecture, à restaurer les 1.000 emplois du site de Bordeaux-Blanquefort, via un plan industriel portant notamment sur la production de boîtes de vitesses nouvelle génération.

Mais les syndicats sont sceptiques, la CGT estimant que le montant des investissements est "loin du compte" pour garantir ces 1.000 emplois.

Le site, que Ford avait vendu en 2009, puis racheté en 2011, compte aujourd'hui moins de 300 actifs sur 1.200 à la fin 2011, le reste étant en chômage partiel, formation ou négociation en vue de préretraite, selon les syndicats.

M. Wood s'était également dit favorable au retour du logo Ford sur le site, dont le nom aujourd'hui est First Aquitaine Industries (FAI).

"Pour moi, on n'a rien entendu la semaine dernière, il n'y a eu aucune information nouvelle", a déclaré M.

Rousset, qui ne s'est pas avancé sur une éventuelle contribution des collectivités. "Quand le plan global (de Ford) sera mis en place, on développera", a-t-il ajouté.

Il a rappelé que le conseil régional d'Aquitaine était déjà engagé dans des actions de formation, actuellement en cours, pour les salariés de Ford.

"Si Ford veut continuer à vendre des voitures en France, il faut quand même qu'il développe la seule usine qu'il ait en France", a insisté le président de la région Aquitaine.

AFP

Droits de reproduction et de diffusion réservés - Copyright LE PARISIEN 2012